MEDITATIONS DE L'HERMITE VALERIEN.

TRADVITES DE BON Normand en vieux Gaulois, par vn Pelerin du Mont S. Michel. En faueur de tous bons François.

M. DC. XXI.

Case
F
39
.326
1621 far

THE NEWBERRY
LIBRARY

51-327

MEDITATIONS DE L'HERMITE, VALERIAN.

TRADVITES DE BON Normand en vieux Gaulois, par vn Pelerin du Mont S. Michel en faueur de tous bons François.

Puisse-ie, ô Tout-puissant, inconu des Grands Roys.
Mes solitaires ans acheuer par les bois.

Disoit vn des grands Poëtes de nostre siecle, d'autant que ses esprits recueillis dans la solitude des deserts sont plus propres à la Meditation que ceux qui sont iournellement occupez dans le continuel trictrac du monde Ainsi poussé d'vne mesme ressentiment, & apres auoir reconnu les vanitez de la Cour, ou i'ay esté esleué dés ma ieunesse, & passé la plus part des mes ans, i'ay choisi ce petit Hermitage au sommet de cette montagne, pour y contempler auec plus de repos la grandeur des

merueilles de Dieu, & l'inconstance des affaires mondaines. Que si quelqu'vn neantmoins trouue en ce discours beaucoup de choses des occurrences du temps, & que là-dessus il vienne à blasmer mon genre de viure, en taxant l'exercice de ma vie, comme contraire à la profession d'vn simple Hermite, soustenant estre impossible de bien vacquer aux contemplations spirituelles parmy le meslange des temporelles, ie le supplie auant me condamner de ruminer pieusement, que l'on ne peut mieux remarquer la bonté de Dieu, sa Iustice, & sa misericorde, qu'en iettant les yeux sur les desseins des extrauances humaines: Quiconque medite autrement ressemble au Iuge qui condamne sur le moindre recit de l'vne des parties, au lieu de les escouter toutes deux, auant que donner sa Sentence: Car on ne peut bien mediter en la Iustice de Dieu, que l'on ne tombe aussitost sur l'enormité des pechez des hommes, ny admirer sa bonté, que par la cognoissance de l'enorme malice des mortels, partant il n'est incompatible ny mal-seant à vn pauure Hermite seulet d'esleuer ses Meditations spirituelles sur les insolences des temporelles: Non plus qu'au Pere Arnoux, de dire tous les iours son Chappelet au milieu des cabales de la Cour: Car comme le Soleil iette ses rayons generalement sur toutes les choses d'icy-bas, tant bonnes que mauuaises, sans pour cela en soüiller sa lumiere; De mesme l'homme de bien peut entretenir son esprit de toutes les actions humaines, sans que son ame en soit entaschee, ny empeschee de s'acquitter de ce qu'il doit à sa

profeſſion : Au contaire, cette occupation le porte à implorer iour & nuit la Diuine Maieſté, tant pour ſes pechez que pour ceux du peuple, & particulierement pour la protection de noſtre bon Roy, & de la pauure France, qui s'en va de toutes parts ruïnée, ſi bien-toſt le Ciel ne met la main à ſa conſeruation, en preuenant les effets de ſa deſolation.

Les Meditations faites de cette ſorte par l'examen des particularitez ſont bien plus édifiantes, & nous retirent bien autrement du mal que celles qui ſe font confuſément ſur le general des choſes d'icy bas par vne aueugle croyance que l'on ſe forme que tout y eſt meſchant, laquelle en cette maniere condamne quelquefois ce qui eſt bon, & embraſſe ce qui eſt feint cõme choſe ſaincte: Ainſi font ordinairement la plus part des bons Chartereux, & les ſimples Religieux des autres Ordre, qui n'ont veu le monde que dans vn liure, & qui nẽ ſçauent ce qui s'y paſſe, que par le deſguiſement d'vn recit affetté, exagerant par fois vne choſe plus grande qu'elle n'eſt, & puis paſſans legerement par-deſſus vne autre de tres-grande conſequence: Là ou celuy qui clair-voyant penetre dans l'origine du bien & du mal, s'aproche puis apres de Dieu auec vne toute autre lumiere que ceux qui vont ainſi à taſtons dãs les tenebres des ignorãces de leurs conceptions: De là viennent les riſees que l'on fait des Meditatiõs groteſques que font ces idiots Religieux, peu verſez aux matoiſeries du tẽps, qui eſt cauſe que les ſages mondains s'en gauſſẽt, les nommãs reſueries de Cloiſtre, ce qui les endurcit, au lieu de leur attendrir le cœur, auec les atteintes d'vne

nuë verité : Partant il faut icy auoüer, que tant s'en faut que la connoissance du Galimatia du monde nous empesche d'aprocher de celle de Dieu, qu'au rebours, elle nous dispose à nous d'estacher plus gayement des vanités qui nous enueloppent en les mesprisant comme grosses estoupes, qu'vne simple estincelle reduit en vn moment en cendre.

La nourriture que i'ay pris dès ma ieunesse dans vn Palais Royal, ma donné quelque adresse des meslanges du monde, dont ie me sers encore auiourd'huy, pour demesler en beaucoup de choses le vray d'auec le faux : C'est le seul fruit que i'ay raporté de la Cour, où ie confesse que i'ay veu faire beaucoup de mal, & peu de biē, ce qui a esté cause de me la faire mespriser, & de luy dire adieu, pour me retirer auec Dieu en cet Hermitage escarté, où ie n'ay eu autre dessein en y entrant que d'y rouller le reste de mes iours en prieres, me distrayant tant qu'il me seroit possible de la visite des Courtisans, & importunité des ames bigottes, qui ne peuuent viure, ny laisser autruy en repos, mais tant s'en faut que i'y aye rencontré ce que ie m'estois promis pour ce regard, qu'au contraire ie n'ay pas si tost esté que i'ay eu sur les bras certains esprits malades par l'inquietude de leurs fantasies, qui se rēdoiēt iournellement vers moy, pour chercher consolation : Ce chemin estant tracé par la saincte renommée d'vn vieux bon Hermite, qui estoit auparauant moy en ce lieu, à la place duquel i'ay succedé, & non à la capacité qu'il s'estoit acquise durant 48. années de vie solitaire, pendant lesquelles il auoit fait des rares recueils, tant des

chofes paffées de fon tẽps, que par luy predites: Ce qui l'auoit rendu fi celebre, que ce n'eftoit qu'vn concours de peuple qui venoient de toutes parts pour auoir fes aduis,

Cette grande renommée m'efguillonna à deux chofes. La premiere à l'imiter, puis que i'eftois fon fucceffeur, & la feconde à recueillir les rara preceptes que les vilageois d'icy à l'entour racontoient auoir apris de luy.

Comme i'eftois en cette peine, me pourmenant en mon iardinet, il me prit enuie d'arracher vn vieux laurier fec qui eftoit dãs l'vn des coings d'iceluy, m'eftant eftonné plufieurs fois de ce que la curiofité de mon predeceffeur ne l'auoit porté à l'ofter pour y en planter vn autre. Or fouiffant à l'entour pour le deffraciner, ie rancontre vn gros caillou noir fendu en deux pieces raffemblés, lefquels ayant desioints ie trouue efcrit dedans vn quatrain qui contenoit ces mots,

Ce laurier fec autrefois verdoyant
Eft vn augure à l'Eftat de la France,
Victorieux on la veu foudroyant
Et auiourd'huy il tombe en decadence.

Cette lecture me tint vn long-temps l'efprit en fufpens, pour auoir en foy quelque chofe de finiftre, toutesfois apres auoir effleué les yeux au Ciel, à ce qu'il luy pleut garãtir cette Couronne de tout mauuais prefage, ie continuay mon petit trauail, & ayant tiré encore quelque pellée de terre i'aperçois vn autre caillou comme le premier, dans lequel eftoient ces vers,

Pauures Bourbons ne cherchés plus
Des couronnes pour vos Victoires

Ce laurier mort icy reclus.
Vous presage des couleurs noires.

Alors ie m'arrestay tout court, touché de ne sçai quel estonnement, qui neantmoins m'eschaufa le courage d'acheuer mon entreprise. Ce que ie fis, tantost auec des tremblemẽt du corps tantost des mouuemens extraordinaires de l'esprit : en fin apres auoir assés approfondi la fosse le laurier cheut par tere, & tombant, ie descouure vne petite caisse de pierre qui me mit en soupçõ que quelque nouueau mystere y pouroit estre caché: aussi tost meu d'vne nouuelle curiosité, i'oste le couuercle, & aperçois dedans deux instrumens, l'vn fait comme les lunettes de Hollande, dont vse le Duc de Boüillon pour prendre de loing ses visées, desquelles Monsieur le Prince auroit grand besoin de s'yader, & encore plus le Comte de Soissons, & l'autre en forme d'entonnoir, à la façon de celuy dont se sert le Mareschal Desdigueres, pour ouir plus facillement les persuasions de Boulion, & d'Eagent. Apres ie trouue vn memorial escrit de la main du bon homme enueloppé d'vne grande Carte, representant le Royaume de France, auec toutes ses Prouinces qui estoit fort vieille, toute deschirée par lambeaux, & au milieu estoit escrit en lettre rouge, *Passatiempo de Castilla* : Outre ce deslabrement elle estoit rongée en tous endroits, & aux bordures estoit escrit en lettre noire, *Mesnnge de Fauoris*: Sur le dos y auoit en gros caracteres *Deuinez qui a fait le pis*, ladctes Carte & liure rempaquetés d'vn eschantillon de l'estẽdar benit que le Pape Gregoires XIIII. donna à *Sfondrat son nepueu*, lors qu'il condin-

sit

fit en ce Royaume les troupes enuoyées du Vatican au secours de la saincte vnion Catholique, l'an 1591.

Toutes ces choses mytologiques, pleines de veritables misteres me firẽt ressouuenir des tapysseries mystiques du Catholicon. Apres j'ouure le liure, dans lequel le bon Hermites auoit escrit en formes de iournalier les occurẽces plus memorables aduenuës de son temps, auec quelques sages aduis, tant sur les affaires passées, que celles d'aduenir : & d'autant que telles curieuses recherches requeroient du loisir pour les bien entendre, ie transportay le tout en ma Cellule, tant pour philosopher sur les circonstances d'icelles, que pour les conferer auec les belles leuées de bouclier du temps present.

Estant retiré en ma chambrette, la premiere chose que ie fis ce fut de manier les deux instrumens susdits, pour descouurir à quel vsage le bon homme s'en seruoit. En fin ne pouuant trouuer le secret d'iceux par sciẽce, ie l'apris par hazard, au rebours de Cadnet qui a apris lart militaire sans hazard : Aiusi apres les auoir bien maniées sans y sçauoir rien cognoistre non plus que le Garde des Seaux aux chemins d'alẽtour d'Angers : Ie m'auisay de mettre le bout de l'entonnoir dans ma bouche, pour essayer s'il seroit propre pour vn Cor de chasse : mais n'ayant l'embouchure commode à tel vsage : Il m'auint par cas fortuit de le mettre en mon oreille, & soudain i'entendis vn bourdonnement de plusieurs endroits, ie iugeay que cet instrument seruoit pour l'oüye, & de fait l'ayant tenu dans l'oreille auec plus d'attention, i'ouïs plusieurs propos qui se

tenoient aux Parroiſſes circonuoiſines de mon Hermitage, & entre autre i'entendis la ſeruante du Seigneur d'vn vilage qui reprochoit au valet de chambre qu'il faiſoit le Luyne. & qu'il entretenoit ſon Maiſtre en diuiſion auec ſa mere, femme, frere, & parens : afin de gouuerner tout ſeul ſon Maiſtre & ſa maiſon. Vne autre bõne vieille racontoit au Curé qu'elle auoit ouy dire au Marché que Monſieur le Cõneſtable alloit canoniſer la Rochelle auec cent canõs, la ſimplicité de cette femme me fit rire, voyant qu'au lieu de canonner elle diſoit canoniſer, comme ſi cette ville euſt eſté vne ſeconde Sœur Marie de l'Incarnation, appellée dãs le monde Madamoiſelle Acarie, deſlors ie preueu que i'entendrois bien d'autre droleries.

Quand à l'autre inſtrument, ie ne ſçauois non plus penſer à quoy il pouuoit eſtre vtile: Mais la croyance que i'auois qu'il n'eſtoit moins propre que l'autre, me fit auſſi eſtre curieux d'aprendre ce à quoy il pouuoit ſeruir, en fin voyant qu'il ne differoient guere des lunettes de Holande, ie me tourne ſur Paris, & le portant ſur l'œil pour regarder la ville, ie remarque que ie voyois dans les maiſon auſſi à clair que dans les champs, & d'autant que le Louure eſt en aſpect droit au Mon-Valerian ; i'arreſtay mes bezicles ſur la grande Gallerie, dans laquelle ie recogneu le Roy joüant auec quelque ieune Nobleſſe. A l'vn des bout d'icelle ie vis Mõſieur de Luyne enuironné de pluſieurs Princes, au commencement ie doutois que ce fut luy, parce qu'il eſtoit couuert, & les autres nues teſtes : mais apres auoir regardé de reche f ie trouuay qu'il y

eſtoit en perſonne, & Meſſieurs nos Grands en valets. Ainſi par le moyen de ces deux inſtruments, ie m'imaginay auſſi-toſt que ie ne pouuois faillir que ie ne deſcouuriſſe des grands ſecrets en peu de temps, & qu'il falloit bien que mon predeceſſeur euſt appris pendant le cours de ſa vie.

Ruminant en moy-meſme ſur toutes ces choſes, ie me jette incontinent à genoux, priãt Dieu de m'aſſiſter en tous mes mouuemens : Et puis que ie m'eſtois retiré vers luy pour Mediter en o eſprit ſa gloire, ie le ſuppliois deſtourner de me toutes les vaines curioſitez de la terre, à ce que les diuertiſſemens mondains ne retardaſſent mon ame de s'eſleuer au Ciel, où giſt le ſouuerain bien, & non en la rceherche chagrine des maluerſations ordinaires de la Cour, où pour des heures de plaiſirs, on rencontre des années entieres de triſteſſe.

Diſcourant donc ainſi, vn doux aſſoupiſſement me print, tel qu'il ſuruient quelques-fois au Pere Berulle, lors qu'il ſe perd dans les extaſes de ſes conceptions politiques : Or pendant cét endormiſſement, il me ſembla que le Genie du feu Roy Henry le Grand me mit en main les deux inſtruments ſuſdits, me diſant : Ne crains d'vſer de ces outils, voy tout, eſcoute tout, & note ce que tu remarqueras digne d'eſtre reuelé au public : car le ſalut d'vn Eſtat giſt à deſcouurir ce qui s'y paſſe, afin de preuenir le mal qui s'y braſſe. Ne neglige donc de veiller au ſalut de la France que i'ay tant cherie, reuele librement ce que tu apprendras par tes ſecrets, ſi le Roy mon fils ne t'eſcoute, à ſon dam, ſes bons ſerui-

teurs t'en sçauront tousiours gré, & trauailleront à leur possible de repousser les ambitieux desseins de trois auortons, qui veulent tout dissiper, pour establir leur orgueilleuse fortune.

Ces propos prononcez par vn esprit attristé, ce me sembloit, m'esueillerent aussi melancolique que Cadnet, lors qu'il employa la premiere nuict de ses nopces à foirer, au lieu de caresser sa chere espouse: Neantmoins reuenant a l affaire, ie me resoudis de suiure le destin, pour cognoistre celuy de la France, qui par ses desordres pronostique nos mal-heurs, & par nos malheurs la ruine infaillible de la Monarchie. De cela, chacun en remet la faute sur son compagnon, nul ne se dit autheur du mal, les Princes en accusent les Fauoris, les Fauoris le rejettent sur les Princes, chacun publie son innocence, les Conseillers d'Estat en lauent leurs mains, le Garde des Sceaux en est deuenu tout blanc de cha grin: Cependant le pauure peuple languit, & puis que seul il en porte la peine, ie me resouds d'entendre attentiuement ses plaintes, sans m'arreste aux desguisements que les Grands mettent en auant, pour palier leur lascheté; desquels ie ne laisseray qui ç'a, qui là de recueillir les disconrs, pour paruenir à vn esclaircissement plus veritable de la source de nos miseres.

Sur ce sujet, il me souuient d'vne dispute suruenue depuis peu entre quelques Artisans du Faux-bourg de d'Arnetal, deuisans entre la poire & le fromage, sur la cause du mal-heur du tẽps, faschez de ce que l'on fortifie Quilebœuf, au preiudice de la promesse solemnelle que le Roy auoit donnèe à ceux de Roüen, tant du-

rant la tenuë de l'Assemblée des Notables, qu'encore depuis par ses lettres patentes, portans la desmolition de cette place, comme ruyneuse à toute la Normandie. Et cependant sans nulle necessité, & nononstant les deffences du Parlement, on ne laissoit d'y trauailler, pour y establir vn nid de tyrannie, au grand détriment du pauure peuple: Chacun disant là-dessus sa ratelée; l'vn sovstenoit que Dieu le permettoit pour nos pechez, l'autre, que le Roy ne sçauoit pas tout le mal qui se commettoit sous son authorité: vn autre prouuoit que les Parlemens ne valloient pas vn turlupet d'endurer telles choses: vn autre disputoit que c'estoit Monsieur de Luyne qui auoit enuie d'y establir son frere Branthe, & de debusquer le Colonel d'Ornano de la Prouince: En fin vn bon vieillard prenant la parole, leur vint à dire, mes enfans, ie vous veux apprendre deux choses que i'ay remarquées durant le cours de ma vie. C'est que ie n'ay point veu de repos dans les maisons, ny de bon-heur dans le Royaume, depuis que les femmes sont deuenuës Casuistes, & que les fauoris ont gouuerné: Apprenez cela de moy, comme d'vn Prophete, tanr plus les maris & les Bourgeois y penseront, & plus ils recognoistont que ie dis vray, ie m'en vay boire à vous tous là-dessus: Ce bon Manant ratiocinoit-il mal, à vostre aduis? Voicy ce que mon predecesseur en a laissé en ses memoires.

Depuis que les femmes ont mis
Le nez au cas de conscience,
Depuis ce temps-là les maris
Ont appris l'art de Penitence.

Et en vn autre endroict i'ay trouué cét autre dicton,

Deslors qu'vn Monsieur se remet
Au gouuernement d'vn Valet,
Tout desordre chez luy abonde,
Il se faict veoir foible d'esprit,
Son Valet le pille & destruit,
Et se rend ridicule au monde.

Tous les particuliers qui sont tombez en ce deffaut ont esté ruinez, & les siecles passez ont fait veoir à la France la verité de ceste obseruation. Car toutes les fois qu'elle a esté reduitte sous ce ioug, l'Estat en a grandement pati, tesmoing ce qui s'est passé durant le regne de Henry III. D'autant que tous les mignons sont Chancres malins, principalement ceux qui s'emparent du commandement souuerain, lesquels terrassent tousiours leurs maistres, & rongent ses subiects iusques aux os.

Qu'ainsi ne soit, sans aller chercher les exemples de l'antiquité, arrestons-nous à ce que nous auons veu, & voyons deuant nos yeux: Considerõs les troubles que la France a soufferts pour cela, & les volleries qui s'y sont commises. Conchine n'a-il point dissipé tous les thresors que le feu Roy auoit amassé, & pour son suiet n'auons nous pas veu tous les Princes se sousleuer? Luyne ayant succedé à sa place, n'a-il pas encore faict pis, ayant rauy en vne heure toute la substance de l'autre? Et non content, n'a-il pas espuisé toutes les Finances du Royaume, & surchargé le peuple d'vn nombre infiny d'Edicts tres-pernicieux, entr'autres celuy des Procureurs, duquel i'ay trouué ce quatrain dans le ma-

auſcrit de mon predeceſſeur:

Lors qu'on verra les Procureurs
Erigez en tiltre d'Offices.
Alors accroiſtront nos mal-heurs.
Et des autres les malefices.

Cependant il haigue le tieres & le cart dans les Parlemenс par penſions & promeſſes. Le tout au detriment de l'Eſtat, & pour aſſouuir cét orgueil d'eſtre le ſeul dominant, & eſleuer ſa maiſon Prouẽçalle au deſſus de la Royalle, au preiudice du Roy, de Monſieur ſon frere, de la Royne ſa mere, & des Grands be la Couronne. C'eſt pourquoy les Diaphoriſtes du temps qui penetrent dans les ſecrets menées des Caballes, & tous nos Prophetes Gaulois ſouſtiennent vnanimement que Luyne butte, ou à vne vſurpation, ou á vne diſſipation de la Monarchie, tirans tous leurs argumens de la ſuitte de ſes progrez.

Or parmy les durs reſſentimens qu'aporte la preuoyance d'vn mal public; ie ne laiſſe neantmoins de prendre par fois vn grands contentement à les entẽdre diſcourir la-deſſus. Et ainſi ſans m'arreſter au iugement qu'ils en font, ie deſduiray ſeulement les raiſons qu'ils en alleguent.

En premier, ils s'arreſtent aux augures funeſtes qui ont depuis trois ans en ça enuironné le Louure, entre leſquels ils en remarquent deux ſignalez ſçauoit l'embraſement du Palais de la Iuſtice, bas droit de la Royauté, qui de fond encomble a eſté deuoré par le feu, auec toutes les effigies des Roys de Frances, & celuy des Tuilleries, lieu de plaiſance des Roys, orné des plus rares peintures de la Chreſtienté, où Henry IIII.

n'auoit voulu permettre que l'on y esflauast le Roy d'apresent durant sa ieunesse, de crainte que les femmes & enfans ne gastassent cette demeure qu'il auoit reseruée pour vne retraite à sa vieillesse. Et cependant l'insolence de Luyne s'est portée iusques là, que de r'emplir les riches salles de ce logis, de paille, & foin pour la prouision de ses cheuaux : qui a esté cause que l'accident d'vne chandelle a reduit en cendre les plus sumptueux lambris, plafonds & superbes cheminées de l'Europe. En suitte de ce sinistre presage, ils presupposent vn siecle tout corrompu en l'Eglise en la Iustice, Noblesse, & Bourgeoisie : Tous les Princes (notez cecy) ieunes, foibles, diuisez entre-eux, sans grande experience, abbatus d'vn Fauory, qui sans contredit taille, coupe, rõgne, & dispose de l'autorité Royalle, de laquelle il s'est emparé par leur lascheté, De la ils concluent par cette maxime infallible, que tout valet qui fait mieux ses affaires que celles de son Maistre, & qui se reuest effrontement de son authorité, tost ou tard il a enuie de le despouiller.

Cadnet (Duc de Chaume) ne fait pas la petite bouche, qu'il veut pour sa part la Prouince de Picardie, Branthe la Normandie, & Luyne la Bretagne, le bruit estant tout commun qu'il aspire de l'engagement de ce Duché, pour asseurance de cinq millions de liures qu'il dit auoir presté au Roy : Il butte aussi à s'aproprier du pais d'Albert, à cause de la conuenance auec le nom d'Albert, afin que par la transposition d'vne R. ils se puissent dire Princes du sang & en suitte legitimes heritiers de la Conronne : Ceux qui s'en

pensent

penſentrire, qu'ils ſe ſouuiennent qu'vn an deuant que ſe faire Conneſtable, il en fit courre le bruit, pour eſcouter ce que le monde diroit, il fait de meſme pour l'alienation de la Bretagne, & de ce qu'il fait publier que ſa Majeſté le veut faire Roy d'Auſtraſie, & luy donner la Couronne de Nauarre, par où il fait cognoiſtre ouuertement le deſir qu'il de paruenir à la Royauté: Adjouſtés à cela, diſent les clair-voyans, le meſpris qu'il fait des Princes du ſang abbatardiſſant peu à peu le reſpect deu à ceux de cette qualité, les jettant tant qu'il peut dans l'opprobre pour les faire decrier parmy le peuple : Il n'eſpargne pas meſme le Roy, ſur lequel il rejette la mal-veillance publique, afin de s'en garantir au preiudice de ſon Maiſtre : Qu'ainſi ne ſoit, toutes les actions que Luyne à iugé eſtre agreables aux François (qui ſont rares) il ſe les à voulu attribuer ſeul, & là où il à preueu de la haine, il en à chargé les autres : A il fallu verifier quelque pernicieux Edicts aux Parlemens : Il s'eſt ſeruy de la preſence du Roy, & de celle des Princes, mettant à couuert ſa tyrannie aux deſpens de la reputation d'autruy ; A-il fallu retrancher les penſions ? Il à fait porter le roolle d'icelles par ſa Maieſté au logis du Comte de Chamberg, & luy s'en eſt allé a Leſigny, afin que le meſcontentement de la Nobleſſe tombaſt ſur le Roy, laquelle Luyne attire à luy par ce moyen, en leur promettant en particulier de les faire reſtablir par ſon credit, ſe faiſant ainſi des creatures aux deſpens du Roy : Que cecy ne ſoit tres-veritable, il eſt bon de remarquer à ce propos vne gentille ſoupleſſe qu'il fit au camp d'Angers; c'eſt qu'a-

prés le drollerie du Pont de Sé, on mist quelques soldats blessés dans l'Hospital pour les faire penser. Le Roy leur enuoya à chacun vn escus cars, & par apres Luyne leur fit donner par vn des siens a chacun vne pistole, pour monstrer sa liberalité, en brauade de son maistre. Nest-ce pas la vn bon valet qui se iouë de la repntation de son Prince? Quand il a voulu restablir la Polette, & sçachant que l'Edict agreoit aux Officiers du Parlement, Luyne y a voulu aller seul, pour monstrer qu'il en estoit l'autheur: Mais quand il à fallu verifier l'alienation des quatre cents mil liures de rente sur le sel, il y à enuoyé Monsieur frere du Roy, employant vn innocent ministere de ses voleries. Voila la routine qu'il pratique en ses pernicieux desleins: Qui ne voit pareillement que pour dominer tousiours, il tient Monsieur frere du Roy ciuilement prisonnier, Quand il vint a Paris pour y faire verifier les derniers Edicts, les Bourgeois croioient qu'on l'alloit conduire dans la Bastille: Il estoit dans vn carosse auec le Sieur d'Ornano son Gouuerneur, nulle Noblesse à l'entour de luy, sinon vne compagnie de carabins conduicts par d'Esplan, ayans tous le corselet & l'armet en teste: N'est-ce pas de bonne heure accoustumer ce ieune Prince a la seruitude d'vn Fauory qui veut regner; La Royne mere n'est-elle pas sous sa captiuité; Ne la fait-il pas suiure les armées: sans auoir respect à sa qualite, & a son sexe, ni aux incommodités de la longueur du voyage? Qui a iamais veu mener à la guerre des femmes & des enfans? Il traine apres lui le Mareschal Desdiguieres, qui sur ses vieux iours sacrifie laschement l'hon-

neur de sa fortune aux pieds insolens de celle de Luyne. Le Plessis-Mornay suit hõteusement son chariot triomphal, apres auoir fait vn second volume du Mystere d'iniquitè, pour dedier à Parabelle & Brassac Ce n'est pas iusques à la personne du Roy qu'il n'apende a ses trophées, & à laquelle il ne donne des attaintes furieuses de son ambition. Vne des marques de la dignité Royalle gist en la splendeur du respect que l'on luy rend, enquoy Luyne s'aquitte si mal, que par cette seule action il tesmoigne assés son peu d'affection, estant si irreuerend, qu'il traitte de toutes affaires, sans le communiquer que lors qu'il luy plaist à sa Majesté, il parle à elle publiquemẽt le bõnet sur l'aureille, il se fait mieux suiure qu'elle, & ce qui est à remarquer, il la meine à trousse bagage ça & là, où ses interests particuliers l'appellẽt, sans en prẽdre aduis du Conseil, ni mesme en parler à la Royne regnante, ni à la Royne mere, sinõ lors qu'on les fait partir. Tous les voyages precipités qu'il fait faire au Roy, n'ont esté que pour aller debusquer quelque Gouuerneur pour s'accommoder de leurs forteresses. Il en fera de mesme de la Couronne, si on le laisse suiure sa piste. Pourquoy non; Si en trois ans & demy de faueur, de simple Gentilhommeau il à bien osé effrontement se reuestir de la charge de Connestable, au preiudice de ceux, qui de rang & de capacité le meritoient cent fois mieux que luy? ne poura-il pas auec le temps s'approprier des Fleurs de lys, au preiudice des Princes du sang aussi? & comme il à frustré les Ducs du Maine, de Guise, & le Mareschal Desdiguieres de la Connestablie, il pourra bien

exclure les Bourbons de la Royauté. La centurie que i'ay trouué dans le memorial de mon predecesseur doit faire resuer ceux qui y ont interest, voicy ce qu'elle contient:

Les lys mourront en leur racine,
Dessous vn siecle mal-heureux,
Lors que les François malgré-eux
Boiront du ius de l'Aluine.

Cette Prophetie marque grandement le temps present, ou l'on voit toutes choses sous le pouuoir absolu de Luyne, qui en quatre ans à espuisé le Royaume de Finance, & reduit son Maistre à l'emprunt. I'ay ouy vn des siens qui se vantoit auoir conduit grand nombre d'argent dans la Citadelle d'Amiens, & asseuroit qu'il y auoit plus de trente millions de liures, c'est pourquoy lors que le Roy alla en Picardie, il n'entra dans ladite place que luy huictiesme, Luyne ayant cómandé qu'on refusast la porte aux Gardes mesmes de sa Maiesté, & à toute la Cour: Adioutés à cette immense richesse, & à ce grand nombre de villes qu'il tient, vn desir ambitieux de regner, l'infidelité des François qui sont auiourd'uy à qui plus leur donne, la charge de Connestable qui luy attribuë l'auctorité des armes, tout cela ensemble ne luy fraye-il pas le chemin à l vsurpation? Qui l'empeschera d'y paruenir? Le Roy qui est tout bon, Monsieur son frere, qui est comme en prison? Les Princes, qui sont en diuision, ou la noblesse, qui est adonnée à la corruption? Non, non, disent les Diaphoristes, le moindre mal qui peut arriuer à l'Estat, c'est la dissipation.

L'ambition d'honneur est tolerable aux hom-

mes, d'autant qu'elle nous porte aux actions genereuſes: Mais l'ambition de regner eſt redoutable, en ce que pour y paruenir elle pouſſe l'eſprit aux actions tyranniques: Luyne tient tout à fait du dernier, il entreprend tout audacieuſement, il ne paroiſt doux que pour tromper, & promet largement pour abuſer ceux deſquels il a beſoin. Ie m'en raporte à Monſieur noſtre premier Preſident de Rouen: & Dieu vueille qu'il ne iouë vn tour d'ingrat au Roy, auſſi bien qu'il a fait aux enfans du deffunt la Varenne, qui a eſté l'autheur de l'auancement de Luyne, ayant procuré pour lui & ſes freres neuf cens liures de penſion, puis il fit tant vers le feu Roy qu'il l'augmenta à douze cens liurés, & les introduiſit Gentil-hommes ſeruans prés de ſa Maieſté alors Dauphin & en recompenſe, comment à il traitte les enfans du deffunct? iuſques a deſnier a la Comteſſe des Vertus vn des moindres benefices vacans par le deceds de l'Eueſque d'Angers ſon frere, deſquels Luyne à diſpoſé a ſon plaiſir: S'il a eſté ingrat à cette maiſon, & enuers beaucoup dautres de ſes bien-faicteurs: La continuation de ſes procedures ne promet pas qu'il face mieux enuers le Roy. Tant l'ingrat eſt vne beſte abominable & mal-faiſante!

Et d'autant qu'il n'y à que les Princes qui le peuuent trauerſer en ſon agrandiſſement, j'eſcoutois vn des ſublimes ſpeculateurs du temps, qui racontoit que le premier conſeil que D'Eagen & le Pere Arnoux donnerent à Luyne fut d'empeſcher le retour de la Roine Mere pres du Roi. C'eſt pourquoi ce Ieſuitte fut enuoié à Blois viſiter ladicte Dame, ou eſtant il s'efforça

pieusement de persuader, voire de faire iurer à cette Princesse sur les Sainctes Euangiles qu'elle ne reuiendroit en Cour, ny demandroit a voir ses enfans, que quand les affaires du Roy le permettroient, c'est a dire celles de Luyne: & le second conseil fut de trauailler au plustost à mettre la des-vnion entre les Princes, ce qu'il à si bié pratiqué, qu'il à eu cét astuce de faire croire â sa Majesté, que luy & ses freres estoient les seuls fidelles seruiteurs, sur lesquels elle se deuoit reposer, rebuttans generallement tous les autres, de quelque qualités qu'ils fussent. Ce n'est pas iusques à la Royne qu'ils esloignent tant qu'ils peuuent des embrassemens du Roy. Ils portent l'esprit de sa Maiesté à viure en soupçon de Monseigneur son frere, & sur tout de la Royne sa mere: En suitte de cela pour ruiner les Princes plus facillement, Luyne à semé la diuision parmy eux: Premierement il fait son possible, à ce que Monsieur frere du Roy, & Monsieur le Prince ne s'entre-aiment point, se seruans à cét effet de certains valets qui font tous les iours des petits raports à l'vn & à l'autre pour alterer leur affection, Pareil soin a-il qu'il ne se renouë aucune intelligence entre la Royne mere & ledit Seigneur Prince, afin de subsister tousiours aux despens des deux: Le mesme fait-il entre ledit Prince & le Comte de Soissons; & sont tous si aueuglés de ne preuoir que Luyne triomphe de leur simplicité: Que Madame la Comtesse se souuienne que lors qu'il resolut de continuer la detention du Prince au Bois de Vincennes, il luy protesta de la seruir en tous les interests de Monsieur le Comte, & ne vouloir tenir sa for-

tune que de sa bien-veillance, employant au mesme instant (notez cecy) le verd & le sec pour aliener l'ancienne amitié qui estoit entre ladite Dame & ledit Seigneur Prince. Puis quãd il a veu qu'il ne le pouuoit plus detenir prisõnier, il à quitté le Comte, & tasche de gaigner le cœur du Prince, luy faisant entendre qu'il trauailloit à disposer l'esprit du Roy à luy donner la liberté, afin de l'obliger par la à s'opposer aux efforts nouueaux d'vn grand party qui se formoit contre la tyrannye des trois freres. Non content de cela pour se descharger de la detention du Prince & des enfans qui luy estoient morts dans le Bois de Vincennes, Luyne luy fait entẽdre faussement que ladite Dames auoit empesché sa liberté pour le rendre par la irreconciliable. Voila comme il a abandonné le Comte, sans le souuenir de l'assistance qu'il en à receu, & s'est appuyé du Prince en ces derniers inounemẽs qu'il a puis apres quitté, quand il à pensé n'en auoir plus affaire, & s'est remis auec ledict Comte duquel il se seruira & le trompera, comme auparauant. Autant en à-il fait de la maison de Lorraine, de laquelle il à tiré de grands suports, & puis à fait des nazardes a Monsieur de Guise, auquel il auoit promis la charge de Grand Mareschal de camp & armée, pour luy faire quitter ses pretentions de Connestable: Monsieur du Mayne à esté traitté de mesme, auquel cette dignité appartenoit, & par merites, & par promesse du Roi: & le Mareschal Desdigieres (quoi que vieux Renard) s'y est laissé piper, & quasi tous les Grands de la Cour. C'est pourquoi vn bon compagnon disoit que Luyne faisoit des

Princes cõme des ſeaux d'vn puis,l'vn deſquels on fait deſcendre en bas toutes fois & quantes qu'õ tire l'autre en haut pour auoir de l'eau. Vn autre rencontra auſſi plaiſamment, qui comparoit Luyne à vn danſeur ſur corde, lequel pauche ou hauſſe ſon contre pois pour l'accommoder aux mouuemens de ſon corps : Qu'ainſi faiſoit-il des Grands les approchant ou reculant. ſelon qu'il recognoiſt en auoit affaire pour ſe maintenir au ſommet de la rouë de fortune.

Sur cela i'entends la populace qei s'eſcrie contre tous le Seigneurs, les accuſans de laſcheté, & Meſſieurs du Conſeil d,infidellté, de conſentir a tant de calamité cauſees par vn Fauory: Pour moy i'auouë que ie ne m'eſtõne pas ſi fort de nos miſeres, que de la continuation de nos deſordres : Admirant en moy meſme comme tant de confuſions paſſées (qui toutes ont pris naiſſance de l'ambitiou des mignons) n'ont en fin rendu les François plus prudens. Et que tãt de vieux Conſeillers d'Eſtat n'ayent trouué moyen de remedier aux maux de l'Eſtat, ou que du moins pour leur honneur ils n'ayent publiquement donné leurs aduis pour les preuenir?

La durée des guerres fait les bons ſoldats, mais la longueur de nos deſolations ne nous rend point plus ſages au fait du gouuernement. Ou eſt ſeulement le premier qui aye encore adetty le Roy des bouraſques qui menaſſent ſa Couronne? Exempteray-ie ceux qui ont vieilly dans les affaires,qui regorgent de biens, qui ont meſme le pied dans la foſſe, & auſquels il ne reſte rien à ſouhaitter, que de faire quelque genereuſe action pour mourir glorieuſement! Helas!

aucun d'eux n'a encores porté les ressorts de son courage iusques la. Ils sont Conseillers de complaisance,& non de conscience,r'affinez à la mode, & nourris de maximes accomodantes.

Cependant nous sentons les orages des vents furieux du Midy, sortans des Pirenees & monts Apenins, & ceux qui sont commis aux eschauguettes pour descouurir l'ennemy n'en dissent mot:Voilla l habileté des gens du siecle. & l'estat ou nous sommes reduits : Estat deplorables , & mal-heur irremediable tout ensemble : La dessus i'ētens dire a Contade qu'il ne se faut estonner de touu cela,que ce Royaume a tousiours subsisté dans les confusions,que Monsieur de Luyne ne fait rien que ses predecesseurs n'ayent fait deuant luy, & que de son costé il n'estoit obligé de faire mieux qu'eux que c'est l'opinion de Madamoiselle de Gournay, & de Roussclay,que ie deuois nommer le premier, voire mesme du Pere Arnoux, & de toute la saincte Societé.

Ainsi nos Conseillers aussi bien que nos Princes,semblent consentir a tout par vne commune lascheté. Que n'ont-ils pour le moins autant de preuoyance pour la conseruation de l'Estat, que Luyne en a pour la sienne propre? Il y a tantost quatre ans que i'oys les trois freres consultant de leurs affaires vne des chambres du Louure, en quoy ils tomberēt tous d'accord qu'ils failloit en toute diligence qu'ils se fortifiassent le plus qu ils pourroiēt dalliāces, d'argent,& de places Afin, disoit Branthe, que tous ceux que nous auōs offencez, & que nous offencerons, ne nous puissent nuire, en cas que le Roy vienne à nous manquer,soit par le deceds de sa Majesté, soit par

vn changement d'affection : Nous auõs ces deux poincts a craindre , disoit Cadnet : mais vous oubliez la Royne mere. A quoy-il nous est aisé de remedier, en la detenant tousiours prisonniere ou en luy donnant tant de trauerses, que nous en puissiõs estre diliurez par les ennuys. Le plus seur de tout, repliqua Luyne, est de nous establir par tout si puissamment, que nous puissions dõner la loy a qui nous voudra heurter, quelque accident qu'il suruienne : Nos Princes & Conseillers deuroient faire la mesme, & preuoir que des petits galans ne se rendent si absolus dans cette Monarchie, qu'ils ne se facent souuerains, en cas qu'ils arriuast faute du Roy, ou que sa Maiesté vint a recongnoistre les abus de tels Fauoris, & à vouloir chastier leurs insolences ? Qui ne voit que Luyne seul est si p issant de villes, de Finances, & de Creatures, qu'il peut plus aysement trauerser le Roy en son Royaume, que le Roy luy ? C'est la preuoyance generalle que doiuent auoir tous les François : Car si le Duc d'Espernon a bien donné la loy a ces Messieurs, n'ayant que trois ou quatre places, a plus forte raison, Luyne qui a des Prouinces entieres auec les meilleures forteresses de l'Estat. Et puis il est si accoustumé a faire le Roy, que mal-aisement luy en fera-on quitter la pratique, il commande en Roy, parle en Roy, escrit en Roy, ose mander que ses paroles vallent Breuets : Ie ne pense pas que sa Majesté puisse faire d'auantage ; Il a plein vne escarcelle de Breuets, de pensions & d'Estats de Mareschaux de France, auec lesquels il beffle vn chacun, ce n'est pas iusque à Chastillon qui à trahi sa Religion pour estre de ces Mareschaux à la douzaine, desquels on fera aux premiers

iours vne compagnie de Carabins : Ha ! Chaſtil-lon ! tu nes pas deſcendu de ce Gaſpard, tu es de la race du ſiecle, & comme tel tu as eſté chaſſé honteuſement hors de Montpellier auec toute ta famille, qui ſera a iamais vne marque d'ignominie pour ta poſterité.

Helas il n'eſt pas ſeul enfariné d'ignominie, tous nos Grands en ſont vn peu barbouillez, excepte le Duc du Mayne. Auſſi bon Dieu a quel degré de meſpris eſt auiourd'huy reduite la reputation de nos Princes? Il y a de l'horreur a l'eſcoute: & de l'eſtonnement à le croire, chacun les deſpeignant auec les plus chetiues couleurs du monde. Les perſonnes iudicieuſes en general les tiennent ſans cœur, ſans honneur, & ſans preuoyance. Ce n'eſt pas iuſques aux femmes qui ne les meſpriſent ? Il y à quelque temps que i'eſcoutois des Crocheteurs beuuans en vn cabaret, l'vn deſquels ſe mit ſur la friperie des Grands & ſans reſpect de leurs axtractions, qualitez, ni crainte de reprehenſion de Iuſtice, diſoit mille ſornettes d'eux Mais ce que ie ſupporte plus impatiemment, ce ſont les meſdiſances qui ſe publient au deſauantage de l'honneur deu à ces bõs Princes de la Maiſon de Guiſe, vrais Catholiques s'il i en eut iamais, & qui ont touſiours eu (quoi qu'on en die) plus d'ambition de bien faire que de regner, principallement ceux d'apreſent, leſquels neantmoins on accuſe d'eſtre tant ſoit peu laſches, quoi qu'au reſte treſ-gens de bien & fort endurans : hormis le Cardinal qui ſolicite ſes procez a coup de poing. Cependant quelques enuieux heretiques ou fauteurs appellent Monſieur de Guiſe tantoſt Pere ſouffrant, tantoſt

eſtaffier de la faueur, Dieu te gard la Roſe & autres ſemblables tiltres ridicules, qu'ils diſent auoir aquis ſelon les occurences du temps, ce qui raualle grandemẽt la gloire que ſes anceſtres auoient acquis à cette race. Mais ce que i'entendis de trois perſõnages deuiſans dans le Cabinet du Garde des Seaux; me fit ſeigner depuis le front iuſques au nombril. Ils ſouſtenoient qu'vn des bons Mareſchaux de France auoit porté parole au Duc de Guiſe, que les Ducs du Maine & de Neuers l'attendoient auec ſon frere Ginuille, & que ſi le cœur lui en diſoit qu'il les conduiroit tous deux au lieu où les autres eſtoient: a quoi le Duc ſeigna du nés. En ſuitte autre aſſeura que Monſieur de Neuers auoit enuoié vn Genril-homme Lorrain nommé Bolandre vers le Prince de Ginuille pour l'appeller en duel. Bolandre eſtãt a Fontaine-bleau, va droit au logis dudit Prince qui le connoiſſoit, lequel d'abord l'embraſſa, & lui fit mille careſſe, ne ſçachant le ſuiect qui l'amenoit en France. Ce Lorrain demeure huict iours à ſa ſuitte ſans deſcouurir ſon deſſein a perſonne, eſpiant touſiours l'occaſion de lui porter la parole du combat. Vn iour Ginuille, & quelques autres diſcourans des belles Dames, le Prince dit à Bolandre qu'il luy vouloit faire voir vne des plus belles de Paris, Ce Lorrain luy replique qu'il en ſçauoit vne pl' gẽtille que la ſiẽne, que s'il luy vouloit iurer d'eſtre ſecret qu'il la luy feroit voir en chemiſe Ginuille lui promit, mais dit le Lorrain, vous auez des Gardes! le moyen de vous eſchapper? laiſſe moy faire, dit le Prince ie m'en demeſleray bien Alors Bolandre s'approchant de ſon oreille luy dit, c'eſt Monſieur de Neuers que ie vous feray

voir en chemiſe auec l'eſpée en la main, & vous y conduiray ſi le deſirez : A ces mots, ce Prince, au lieu d'aller ou ſon honneur l'appelloit, s'excuſa tout haut diſant qu'il ne s'y pouuoit trouuer contre les deffenſes du Roy, n'y quitter les Gardes que ſa Maieſté luy auoit fait bailler. Ainſi l affaire fut eſuentée, & Bolandre s'eſchappa.

Le Duc de Guyſe a faict vne cagade auſſi gentille que celle-là, quand d'eſpit de ce que Luyne luy refuſa de traitter de la charge de General des Galleres, il partit de Fontaine-bleau pour s'en venir a Paris, en reſolution de mettre de force ſon frere le Cardinal hors du Bois de Vicennes. A cét effect, il communiqua ſon deſſein au Cheualier de Bioux, lequel il conjura de ſe tenir preſt auec ſes amis, pour le lendemain matin; Bioux qui eſt braue & hardy tout enſemble, luy promit, & de fait, dés l'heure donnée, il ne manqua de ſe rendre a l'Hoſtel de Guyſe, pour aduiſer aux moyens de l'execution. Il trouue le Prince encore endormy & comme il pourmenoit en la Cour du Manege, attendant qu'il fuſt eſueillé. il rencontra l'Abbê de Han l'Eſcalopier, auquel il demanda où il alloit ſi matin? Faire viſites, diſt l'Abbé: Si vous n'eſtes preſſé, repliqua Bieux, ie vous veux faire veoir vn homme qui eſtoit hier au ſoir extremement bien camus, & ſe matin i'eſpere que vous & moy le verrons sãs nez. L'Abbé de Han qui eſt bon railleur, dit qu'il en eſt content, & ainſi s'en vont droict à la Chambre du Duc lequel s'abilloit, apres luy auoir faict la reuerence. Bioux luy demanda s'il s'eſtoit ſouuenu des propos qu'il luy auoit tenu le iour d'auparauãt? Ouy bien, reſpondit le Duc,

mais i'ay resué toute la nuict sur cét affaire, & ay trouué qu'il est plus a propos que i'enuoye ma femme a Fontaine bleau, pour faire sçauoir à Monsieur le Connestable mon desplaisir, & ma resolution quand & quand, au cas qu'il ne me donne contentement. He bien (dit Bioux à l'Abbé) Ne suis ie pas hōme de promesse, ne vous ay-ie pas dit que ie vous ferois veoir vn Gentilhomme qui estoit hier au soir bien camus, & que ie le vous ferois veoir ce matin sans nez? A cette repartie chacun se prit a rire, & le Duc cōme les autres. Tant il est bō Prince! Apres cela il ne faut plus s'estonner si nos fauoris font les Rois, puis-que la lascheté de nos Grands sert de marchepied a leur formida ble establissemēt, Car qui considerera depuis le commencement de leur fortune iusques a l'heure de maintenant il remarquera que la seule pusilanimité des Princes les a portez où ils sont à present, ce que Brāthe, Luyne, & Cadnet n'eussent iamais entrepris s'ils eussent veu en eux tant soit peu de generosité, estans les plus timides poltrons qui soient onc sortis de Prouence, tesmoing ce qui s'est passé aux mouuemens derniers, ou aucun d'eux n'a fait nul exploit, ni paru a la cāpagne; Luine s'estant tousiours tenu dans le quartier du Roy: Cadnet s'estant renfermé dans la Citadelle d'Amiens, & Branthe estant demeuré hypopondriaque dans Poictiers, au lieu d'estre tous trois les premiers aux charges de guerre, comme ils veulent estre aux charges de l'Estat, puis que c'estoit pour eux, & contre eux que la feste se preparoit.

Cadnet, n'a il pas monstré en toutes ses actiōs qu'il n'est propre qu'a la piaffe & recentement en son Ambassade d'Angleterre, où il est allé

auec vn equipage Royal, ayant eu l'ambition de se faire suiure par huict ou dix Cheualiers du sainct Esprit; Ce qui fut cause que les Anglois par complimens luy presenterent vn Cartel de deffi de dix contre dix au Tournoy, dont il s'excusa honteusement, sur ce qu'il disoit n'auoir amené les grands cheuaux pour paroistre en la course, & sur ce que les autres luy offrirent de l'en accomoder des meilleurs de leurs Escuries. Il repliqua qu'il estoit pressé de s'en retourner, engageant par si lasche deffaicte l'honneur de son maistre, & de la nation Françoises Si Brãthe y eust esté en sa place, il eust mieux mis sa reputation à couuert: Car il n'a pas de honte de marcher à la teste de la Compagnie des cheuaux Legers du Roy, sous vn Parasol de velours cramoisi, ainsi que les Dames de Poictiers l'ont remarquè au voiage de l'année passee. Et puis faites vous assommer pour deffendrn telles gens, qui ne demandẽt que la mort d'autrui pour attraper leur despüille. C'est pourquoi Monsieur de Montmoréci doit prẽdre garde de né se trop engager en la guerre de Languedoc, que si par mal-heurs il lui arriuoit d'estre tué, ils se mocqueroiẽt de lui, en se reuestissans de ses charges. Ainsi les bõnes femmes disent qu'ils sont habilles de rencontrer tous les iours des sots qu'ils attirent à leur parti, renuersans par promesses tout ce qui s'oppose à leur grandeur, tesmoin la Ligue des mal contens, qu'ils ont descousuë sans mettre la main à l'espée.

Là dessus, i'en oy d'autres qui repliquent, que ce n'est pas leurs habileté: Mais la seule lascheté des hommes du temps, qui a rendu leur fortune heureuse & de duree: Or en tout cela qui m'a

e plus embrouillé la ceruelle ont esté les diuers discours que i'ay entendus sur les occurēces des mouuemens derniers, à raison des diuers iugemens que chacun en faict, selon la passion qui l'emporte. Les vns soustenans les armes de la Royne mere auoir esté tres-justes, comme fondée sur la deffence de sa liberté, & pour preuenir les oppressions dont elle estoit menassee par les violence d'vn Fauory, qui par des artifices abominables de charmes & de mensonges s'efforce de destourner l'affection naturelle du Roy son fils, afin de le posseder seul, en depossedant la mere de la place qui luy est deüe & dans l'Estat, & dans le cœur de sa Maiesté, abusant de l'authorité souueraine, pour opprimer tous les Grands.

Ceux qui deffendoiēt Luyne, disoient au contraire, que c'estoit au Roy à qui on en vouloit, contre lequel on ne peut iamais aimer iustemēt, quelque pretexte que l'on puisse prendre. Qu'il n'appartient à la Royne sa mere de controller les affections de son fils: Qu'elle se doit contenter de l'hōneur que sa Maiesté luy rend, sans qu'elle ny les Princes, se meslent de l'Estat qui est gouuerné si sagement, par la prudence de Monsieur de Luyne, que la femme de D'Eagen a soustenu deuāt Madame Desdiguieres, qu'il auoit mis les affaires de la France dans les voutes Empirées. Tāt ceste Dame a de naïueté! Toutes ces raisons neantmoins n'ont pas empesché la leuée des armes, du succés desquelles i'ay encores eu les oreilles diuersement batues, les vns extollāt les exploicts de Luyne à l'esgal des conquestes de Charlemagne, & les autres du party de la Royne

mere,

mere: accuſans le tiers & le quart du mauuais ſuccés des affaires, pour palier leur laſcheté & excuſer leur imprudence,

Pour donner mieux tout cecy à entendre, il faut racõter ce que i'ay ouy des plaintes des particuliers pẽſans couurir en gros les fautes qu'ils ont commiſes dans le detail. Les premieres ſont ceux qui auoient entrepris de deffendre la Normandie des oppreſſions de Luyne. En quoy ils ſe ſont trouuez deſcheus; non par fautes de diſpoſition du coſté du peuple, mais pour n'auoir ſçeu tenir l'ordre qu'vn maſle courage y euſt peu apporter, & par cette voye eſchauffer ceux qui ſe ſont refroidis, voyans ſi peu de reſolution aux Chefs qui les deuoient deffendre: Ceux qui eſtoient au Pont de Sê, chantent vn pareil iargõ, chacun rejettant la faute ſur ſon compagnon & nul cõfeſſant la ſienne Hors mis le Duc de Rets, qui ſouſtient n'auoir reculé que pour mieux ſauter prouuant par le prouerbe Italien que *non fuggechi torna à caza*: en quoy s'il a eu du mal'heur, il l'attribue aux bleuea venes que ſon Oncle le Cardinal luy a fait prendre, qui luy ont cauſé beaucoup de honte & peu de profit, en quoy il a reçeu vn notable intereſt en la neceſſité de ſes affaires. Pour tous les autres, ils mettent leur poltronnerie à couuert ſous la Mitre de l'Eueſque de Luçon, leſquel ils chargent de toutes les diſgraces qui leur ſont ſuruenuës, à raiſon des intelligẽces qu'il a touſiours eu auec Meſſieurs de la faueur: L'Eueſque d'vn autre coſté, reiette tout le mal aller ſur les impertinences des eſprits de quelques-vns, & baſſeſſe de courage des autres, qui ne ſont propre qu'à faire les turbu-

sans dans les villes, & non a s'opposer genereusement au peril des combats.

Or parmy la diuersité de ces raisons, ie me trouue quelquefois si confus, que ie suis contraint d'auoir recours à mon escoutoir, pour entendre les aduis des iudicieux du temps, lesquels aprofondissans le tout meurement, soustiennẽt que Luyne ne peut s'atribuer grande gloire en la victoire du Roy? Ny la Royne mere grand blasme en la conduitte de son party: Pour le Roy, il a vaincu sans ordre, & elle a combatu sans resistance, ce qui a demonstré la foiblesse generalle de l'Estat François: Car il n'y à rien de plus certain, que si l'Estranger fust entré dans le Royaume auec seulement dix-mil hommes, il eust faict fuyr deuant luy les forces du Roy, & celles de la Royne sa mere, tant il y auoit de confusion & de Chefs peu experimẽtez de part & d'autre.

De sorte, disent-ils, que la seule presence du Roy, que Luyne a hazardé pour se mettre à couuert, a esté vn espentail a niais? & partant les trophées de Monsieur le Cõnestable ne sont si grãds qu'on les publie, puis que aisement on les redige par escript en des petits liurets de trois fueilles, dans lesquelles il ne se peut remarquer aucune chose digne d'estre laissee à la posterité. Quãt au fait de la Royne mere, il n'a pas esté renuersé faute de Iustice: mais par la seule lascheté de la plusspart de son party: Qui a empesché qu'on n'aye mieux faict dans Rouen, & que ceux qui commandoient n'ayent preuenu ceux qui les ont preuenus? Ce n'a pas este la barbe de Mõsieur nostre Archeuesque, ce n'a esté que leur foible resolution: Surquoy s'excusera Prudent de n'auoir mieux munitionné & deffendu le Chasteau

de Caën? pourquoy quelque Grand ne s'est-il ietté dedans ainsi que fit le Duc du Mayne dans Soissons? Si cette place eust esté confiée à vn hõme de courage, la moindre deffense faisoit tourner le dos aux armes de Luyne, & donnoit tẽps à celles de la Royne, qui par ce moyẽ en eust deuré l'esprit du Roy du charme des trois freres, Ceux qui sont prés de Madame la Comtesse de Soissons, sur qui reierteront-ils la confusion de leurs broüillons Conseils? Serat-ce sur l'auarice qu'ils publient de leur maistresse? Cependãt qui les escoutera caqueter ils ont fait desmerueilles Autant en diront plusieurs autres qui sçauẽt faire mille belles propositions, & n'en sçauent executer aucune. Nõ plus que Marillac les desseins, de ses fortifications, ny le Cardinal de Sourdy arrester le vol de ses legeres imaginatiõs: En vn mot voila le veritable pourtrait de ces derniers mouuemens, ou Luyne a employé l'ẽtiere authorité & les Finances de l'Estat pour son seul interest: La ou il est à presumer que la Royne mere à esté contrainte de s'incommoder en la conduitte de ses affaires, pour s'accommoder à l'interest d'aucuns particuliers qui la suiuoient; Luyne au rebours risquoit son maistre & son Royaume aux despens du public, pour seul se mettre à l'abry de l'orage.

Ce que la Royne mere n'eust iamais voulu hazarder, cõme de fait elle a bien monstré, ayant mieux aimé s'assuiettir à vn traitté de paix, quoy que desauãtageux, que de regner en la cõfusion: Ainsi qu'elle eust peu faire, si elle eust passé en Guyenne. Mais son bon naturel là tousiours retenue dans le respect & amour qu'elle doit au

bien des affaires du Roy son fils, & du public. P eust à Dieu que Luyne en eust autant pour son Maistre, les choses ne seroient reduites en l'estat deplorable qu'elles sont à present, pour la gloutonnie de son ambition deuorante qui le faict passer par dessus tout respect, pour paruenir au but de ses orgueilleuses pretentions! Ce n'est pas iusques à la persõne du Roy, de laquelle luy & ses freres abusent auec mespris. Se peut il riẽ remarquer de plus insolent, que ce qu'a fait Brãthe, quand de haute lute il osta à la Chesnaye la place de premier cheuau Leger de la Cõpagnie du Roy, pour la bailler a la Faucherie, au preiudice du dõ que sa Maiesté en auoit fait de sa propre bouche a la Chesnaye ? Mais vn de mes plus grands plaisirs, fut lors que i'escoutay la reprimande, que Luyne fit a Desplan, sur le suiect de la charge de Grand Preuost. Il faut icy noter que lors que les premieres nouuelles de la maladie du Sieur de Berengeuile arriuerent au Louure. Desplan iouoit auec le Roy, qui de son propre mouuement luy donna ladite charge, au cas qu'elle vint à vacquer. Ce don estant venu aux oreilles de Luyne, il enuoye aussi tost querrir Desplan, & auec vne esmotion de colere, luy demanda qui l'auoit fait si hardy que d'accepter ledit Estat, auec de grãdes menaSSes, de sorte qu'il fallut que Desplan luy remist ledict Office de Grand Preuost; Au mesme instant ie vis Luyne qui alla trouuer le Roy, auquel il dit d'abord, sãs parler n'y de par hemin ny de cire. Auez vous donné la charge de Berengeuille à Desplan? Sa Maiesté a demy surprise, luy respondit que ouy Vrayement, repliqua Luyne, vous sçauez biẽ ce que vous faites! Cette charge est la recompense

d'vn braue Caualier, & vous l'allez donner à la volée a vn ieune sot. Voila bien le moyen de ruiner vos affaires.

Quand ie considere ce que dessus, ie demanderois volontiers à Luyne, qui taxe le Roy d'auoir gratifie Desplan de la Grand Preuostè de l'Hostel, auquel de fait il l'a osté, pour en reuestir Modene son oncle. Que dira-il si on, l'interroge sur l'Estat de Connestable, qu'il à extorquè de sa Maiestè? Respondra-il, que le Roy ne fait point de faute quand on luy donne quelque chose? Il n'oseroit dire non plus que sa Maiesté l'aye faict par deliberation de son Conseil: Le contraire se prouue par les lettres que le Roy a escrit aux Grands de son Royaume sur ce suiet, lesquelles Luyne a fait dresser a sa fantaisie. En voicy la teneur de quelques-vne, *Ie vous ay aussi voulu donner aduis comme i'ay pourueu mon Cousin le Duc de Luyne de la charge de Connestable de France, ayant iugé que le restablissement d'icelle seroit grandement vtile & aduantageux au bien de mes affaires, & de mon Royaume, en la mettant entre les mains d'vn personnage qui ait toutes les bonnes qualitez qui sont en luy, en quoy ie m'asseure que le succez respondra á mon attente, & que les effects reussiront au contentement de ceux qui aimeront ma personne, & le bien de mon seruice.* &c. Ces lettres dattees du quatriesme Auril, à Paris. Par icelles on voit qu'il n'y à vn seul mot qui face mention que l'affaire ait passé par l'aduis du Conseil, elles portent puremēt la volonté du Roy, & les loüanges de Luyne, qui sans capacité & sans necessite a voulu faire reuiure en luy ceste dignité qui auoit esté supremée par l'aduis du feu Roy, & de son Conseil, & tout cela en brauade des Grands, & au preiudice du Royau-

me. Entre les Centuries de mon predecesseur, voicy ce que i'ay trouué sur ce suiet.

Lors que l'on verra renaistre
Vn Connestable nouueau,
Vn valet fera renaistre,
Et la France son tombeau.

Mais d'autant que le sens du dernier vers est vn peu ambigu, ne sçachant s'il entend que ceste charge sera le cercueil du Connestable ou de la France, ie prierois volontiers l'Archeuesque de Sens de l'esclaircir : Ou bien ie me mettray de bon cœur à genoux, pour supplier Luyne de declarer franchement, lequel il choisiroit des deux. Ie croy qu'il affectionne tant la France, qu'il aimeroit mieux qu'elle perist que luy, parce qu'il a le secret de la pouuoir faire ressusciter par l'entremise des Iesuistes, auec assistance de l'Espagne à laquelle sous main il ouure les bras, tesmoin les affaires du Palatinat, de la valteline, & les remuemens nouueaux contre les pauures Huguenots que l'on attaque, afin que sous couleur de Religion, Luyne se puisse approprier de la Rochelle, pour y bastir le bouleuart de sa grandeur, & par ce moyen mettre le feu dans l'Estat, qui est le dessein de Castille, qui pretẽd par là auoir part au debri: C'est ce que mon bon Hermite a remarqué en ceste cẽturie, de laquelle les vers sont tels.

La saincte Ligue culbutee,
Soubs le regne du Grand Henry
Se trouuera ressuscitee,
Soubs le regne d'vn fauory.

Helas! qu'il y a grande apparence de redouter les effects de cette Prophetie. Si la Martilliere a ose dire en sa Harangue que les predecesseurs de

lors qu'il enuoya cõme valets les Ducs de Guyſe.& Deſdiguieres pour faire enregiſtrer au Parlement ſes lettres deConneſtable,n'ayãt daigné faire l'honneur a ce corps de les y preſenter luymeſme! Pourquoy, i'oſerois bien aſſeurer,ſuiuãt la voix publique que nous & nos ſucceſſeurs diront: qu'vn Fauory les a détroſnez dans l'oportunité d'vn ſiecle corrompu, ou tout eſt en vente, la vertu ſans prix, la probité deſeſtimée, & l'infidelité recompẽſee.Helas! ſera il reproché a la France qu'vn homme de neant diſſipe l'Eſtat, & face plier ſous ſon auctorité tous les Grands de la Monarchie, ſans que perſonne s'oppoſe aux deſſeins de la Souuaineté qu'il vſurpe inſenſiblement. Abuſera-il touſiours du nom du Roy, & de la tutelle de Monſieur ſon frere, Monſieur le Prince de Condé laiſſera-il paſſer l heritage de ſes peres a vne lignée eſtrangere? L honneur ne l'animera-il pas pour deffendre l'innocence de ceux de ſon ſang? l'Eueſque de Luçon trempera-il touſiours dans les conſeils foibles qu'il dõne à la Royne mere, afin qu'elle ſerue de trophée à la grandeur de Luine, qui là fait ſuiure par tout comme vne ſimple ſeruante? Monſieur le Comte croupira-il ſans fin dãs l'oiſiueté ſous vn Gouuerneur Pedant? Le grand courage de Madame ſa mere ne le portera-il point à ſe reſſentir du meſpris que l'on fait de lui? Ville loing deſtournera-il touſiours la generoſité de ce braue Duc du Maine,ſeul eſperance des François? duquel Luine s'eſt mocqué,comme il a fait auſſi des Duc & Cardinal de Guiſe, Ginuille, d'Albeuf, Montmorency, des Ducs de Nemours, Longue-ville, Neuers,de Vendoſme,du Grãd Prieur,de Rohan la Trimoüille, Subiſe, Crequi, & de tous les

Mareſchaux de France, qui ſont auiourd'huy reduits ſous le commandement d'vn Conneſtable Fauconier? Ha! qu'ils auroient bien plus d'honneur de mourir glorieuſemẽt, en s'opoſant a tels Fauoris, que de languir honteuſemẽt comme ils font ſous la domination de leur inſolence! Et toy pauure Deſplan, medite ſouuent ſur la mort du pauure Haran, qui euſt eſté Conneſtable s'il euſt veſcu. C'eſt pourquoy Luyne voyãt qu'il entroit trop en faueur, l'enuoya en commiſſion dãs l'autre mõde, qui eſt vne belle leçon pour toy, contre des gens qui veulent eſtre abſous. Et quant au Marquis de Qucœuure, il ſe ſouuiendra s'il luy plaiſt qu'au mois de May de l'an ſix cens vingt & vn, Luyne luy a eſcroqué Laon, cõme lõg-tẽps y a Caen au Grãd Prieur, pour mõſtrer que Luyne veut tout auoir, Ainſi ie cõcluray qua la cõdition du Roy (qui ne voit ny oit que par autruy) eſt deplorable, que les plaintes des deux Roynes ſont cõſiderables, que la puſilanimité des grands eſt extrememẽt blaſmable, que leurs excuſes ne ſõt receuables, que le mal qui apris racine dãs l'Eſtat eſt irremediable, mais que l'autorité que Luyne vſurpe eſt par-deſſus tout formidable, puis qu'on voit à pertemẽt qu'il n'a deſſein que de mal-faire ſur tout de ſe ſeruir finemẽt du pretexte ſpecieux de la Religion, pour eſtonffer les Catholiques Royaux, ſous ombre de ruiner les Huguenots, & par ceſte voye deſtituer M. frere du Roy, & tous les Princes du ſang du ſeul appuy qui leur reſte pour s'oppoſer a la tyrannie de Luyne, & a l'vſurpation qu'il proiette de l'Eſtat.

Reprenés cœur abbatus Princes:
Ouurés les ieux pauures François:
Et n'endurès plus que trois Rois,
Partagent du ROY les Prouinces.

FIN.